



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CAPAVENIR Vosges, le 24 juin 2021

XpFibre lance la commercialisation de son réseau à Capavenir Vosges, Chavelot et Les Forges

Aujourd'hui, **Michel Heinrich**, Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, **Cédric Haxaire**, Maire de Capavenir Vosges, **Hervé Depierre**, Délégué Régional Grand Est d'Altice France et **Claudio Gligora**, Responsable Relations Collectivités Grand Est de XpFibre, ont annoncé le lancement de la commercialisation du réseau fibre optique déployé par XpFibre (anciennement SFR FTTH, filiale d'Altice France) à **Capavenir Vosges, Chavelot et Les Forges**. A cette occasion, ils ont assisté au raccordement à la fibre optique du premier client fibre de Capavenir Vosges.

Désormais, plus de 7 000 logements sont éligibles à la fibre optique répartis dans les communes de **Chantraine (1 402 prises), Capavenir Vosges (4 186 prises), Chavelot (555 prises) et Les Forges (919 prises)**.

Les ouvertures commerciales se poursuivront au fil des déploiements de la fibre avec l'objectif de raccorder, d'ici fin 2022, 10 800 logements au sein des 7 communes faisant partie de la tranche conditionnelle du programme d'aménagement numérique de la Région Grand Est : **Capavenir Vosges (Thaon-les-Vosges, Girmont et Oncourt) Chantraine, Chavelot, Darnieulles, Dogneville, Les Forges et Uxegney**.

Le réseau Fibre FTTH (« Fiber To The Home » ou « fibre jusqu'à l'abonné ») dans la **Communauté d'Agglomération d'Epinal** se déploie à partir de 2 Nœuds de Raccordement Optique (NRO), situés à Chantraine et Thaon-les-Vosges, desservant 31 points de mutualisation (PM) ou armoires de rue répartis dans les 7 communes. La construction se fait en plusieurs phases : tirage de la fibre optique du NRO vers les PM puis des PM vers les points de branchements optiques (PBO) qui desservent les habitations. C'est à partir de ces PBO que les opérateurs commerciaux raccordent directement leurs abonnés à la fibre.

Ce réseau fibre FTTH n'a pas d'impact sur le réseau Très Haut Débit (fibre + câble) déjà existant puisqu'il s'agit d'un nouveau réseau parallèle à celui fonctionnel aujourd'hui dans ces 7 communes.

Le Réseau Fibre permettra à l'ensemble des entreprises, administrations et particuliers de la Communauté de Communes d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales avec des débits pouvant atteindre 1 Gbit/s soit 50 fois plus rapide que les réseaux ADSL.

XpFibre finance sur ses fonds propres cette opération d'envergure qui s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit. A partir du réseau Fibre déployé, les opérateurs commerciaux pourront, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres fibre aux habitants de la commune.

> Pourquoi construire un réseau Fibre Optique ?

La crise sanitaire a mis en exergue la nécessité de disposer d'une connexion performante. Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience



exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Technologie ultra moderne, la fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus. Avec la fibre, vous pouvez :

- Télétravailler dans les meilleures conditions
- Télécharger un film HD (1,5 Go) en 12 secondes (contre 11 minutes en ADSL)
- Jouer en réseau et prendre vos adversaires de vitesse
- Mettre en ligne une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en ADSL)
- Recevoir des contenus en définition optimale 4K sur son écran TV

> Pour tester son éligibilité à la fibre et connaître les opérateurs commerciaux présents sur le réseau :

Il suffit de se rendre sur le site <http://sfr-ftth.com/test-deligibilite/>

Après avoir souscrit à une offre fibre auprès d'un opérateur commercial, une équipe de technicien viendra installer la prise fibre optique au domicile.

> Pour signaler un équipement endommagé sur la voie publique (Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées, etc.) :

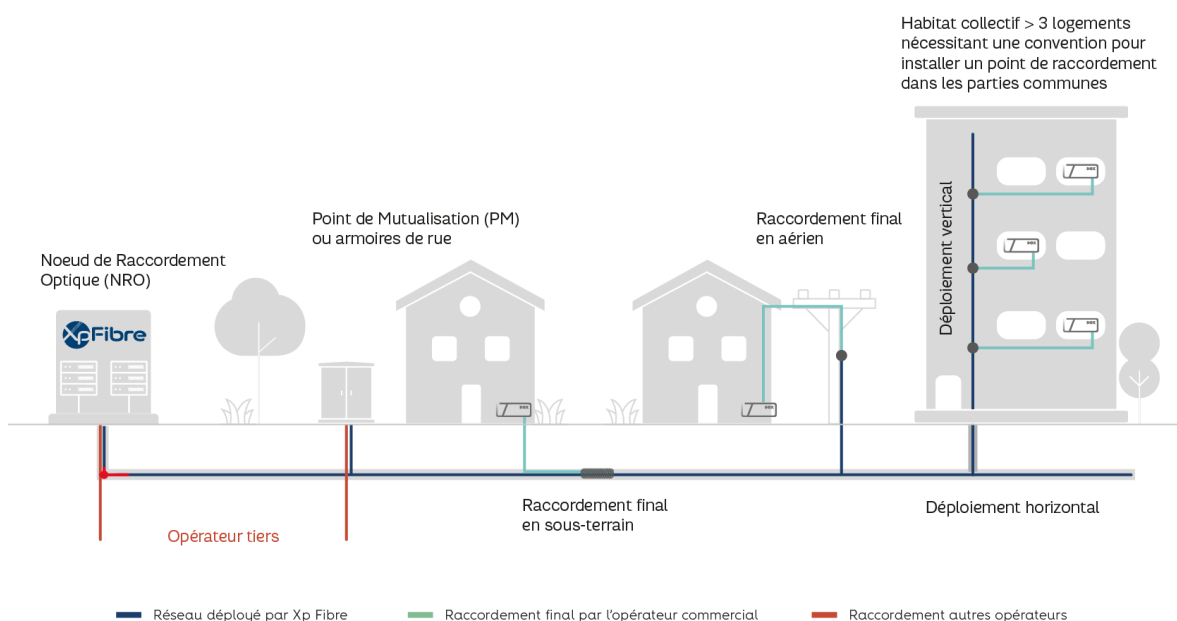
<http://sfr-ftth.com/declaration-dommages-reseaux/>

> Pour poser vos questions liées à l'infrastructure fibre ou lire la « Foire Aux Questions » :

Rendez-vous sur <http://www.sfr-ftth.com/>



SCHÉMA EXPLICATIF DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ZONE MOYENNEMENT DENSE





A propos de XpFibre - XpFibre.com

XpFibre est un opérateur d'infrastructure spécialisé dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux de fibre optique. XpFibre déploie, commercialise et assure la maintenance de plus de 7 millions de prises FTTH sur l'ensemble du territoire.

XpFibre intervient en Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et en zones AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) dans le cadre de déploiements en fonds propres et en zones RIP (Réseaux d'Initiative Publique) dans le cadre de Délégations de Service Public ou par le biais de Partenariats Public Privé aux projets d'aménagement numérique du territoire initiés par les collectivités territoriales.

Le capital de XpFibre est composé du fonds canadien OMERS, des fonds d'infrastructures du groupe français Axa, et du groupe allemand Allianz et d'Altice France.

Pour suivre l'actualité de XpFibre sur Twitter : @XpFibre - Rejoindre XpFibre sur LinkedIn : @XpFibre

Contact presse XpFibre : Stéphanie Claudel presse@xp fibre.com